

LA BIOGRAPHIE INACHEVÉE DU F. JEAN-BAPTISTE FURET

1 - Trois notices biographiques mais pas de véritable biographie

Fr. André Lanfrey

Toute personne au courant de l'histoire mariste sait que le F. Jean-Baptiste Furet, un des premiers disciples du P. Champagnat, est l'auteur de sa Vie publiée en 1856. Beaucoup de Maristes savent encore que ce Frère, né en Haute-Loire, est arrivé en 1822 à La Valla avec un groupe de jeunes gens de même origine, qu'il a occupé ensuite des postes de directeur d'école avant de devenir un des auxiliaires du P. Champagnat dans le gouvernement de l'institut. Elu assistant du F. François en 1839, en même temps que le F. Louis-Marie, il a été, après le Fondateur, membre de ce trio de supérieurs, si unis qu'on les a nommés « les trois un ». On sait aussi en général que le F. Jean-Baptiste, outre la rédaction de la Vie du P. Champagnat, a été le maître d'œuvre de la littérature mariste primitive, notamment des Règles et constitutions, mais aussi l'auteur des *Biographies de quelques Frères*, des *Avis*, *Leçons Sentences*... une dizaine d'ouvrages au total, plus ou moins oubliés et en tout cas peu consultés aujourd'hui. On sait aussi que ce Frère était malade parce que le P. Champagnat et le F. Stanislas venus le voir à Bourg-Argental en 1823 ont failli périr dans la neige au retour. Miné par l'asthme, il s'éteint le 5 février 1872 à près de 65 ans.

Le témoignage du RF. Louis-Marie

Le RF Louis-Marie, son supérieur et ancien compagnon, lui consacre un émouvant éloge funèbre dans sa circulaire du 8 avril 1872, deux mois après sa mort, sous le titre : « Frère Jean-Baptiste ou la vocation fervente ». Ce n'est pas à proprement parler une biographie puisque l'auteur ne s'intéresse qu'à son action de supérieur, de directeur spirituel et de législateur de l'institut à partir de 1832. Il mythifie le personnage, faisant de lui le transmetteur fidèle de la pensée du P. Champagnat et le législateur de l'institut : non seulement le parfait disciple mais le second Fondateur. C'est pourquoi il demande aux Frères de rassembler les matériaux qu'ils possèdent sur lui, en particulier ses lettres, afin qu'il puisse lui-même rédiger une biographie. Le F. Louis-Marie n'aura évidemment pas le temps de se livrer à cette tâche ni ne voudra la confier à quelqu'un d'autre.

Afin de garder à cet article des dimensions raisonnables, c'est dans le second article traitant de la biographie inachevée du F. Jean-Baptiste que je commenterai en détail cet éloge funèbre.

Projet manqué de publication des lettres

Et puis, sa demande de documents a généré un énorme corpus de sources : des centaines de résumés et brouillons d'instructions, de méditations destinées aux Frères, des lettres de direction données ou prêtées par les Frères, un traité sur l'éducation... le tout recopié et mis en forme par le secrétariat de l'institut sous la forme d'épais volumes de manuscrits. Il n'est pas sûr qu'au décès du RF Louis-Marie en 1879 ce corpus ait été complètement constitué. De toute façon, pour maîtriser un dossier



F. Jean-Baptiste défunt/Tableau.San Leone Magno

aussi complexe et massif, il aurait fallu une équipe de biographes compétents disposant de beaucoup de temps. Et nous avons là une des causes de l'absence de véritable biographie du F. Jean-Baptiste. En 1890 (Annales 1872, § 36) le F. Avit regrettera que la biographie du F ; François « et celles de ses deux premiers Assistants » ne soient pas encore publiées.

A défaut d'une biographie, un projet de publication des lettres du F. Jean-Baptiste, recommandé dès 1872 par le RF Louis-Marie a été mené très loin puisqu'il existe un Recueil soigneusement rédigé de 575 copies de lettres de direction du Cher Frère Jean-Baptiste. Muni d'un index, il était prêt à être publié. Mais au début du manuscrit figure un veto suspensif signé du F. Théophile devenu supérieur général en 1883¹.

« Ces lettres sont de vrais modèles du genre ; néanmoins, de l'avis d'un prêtre éminent, il serait à propos de ne pas les faire imprimer sans des retouches, pour l'expression quelquefois peu exacte ou trop vulgaire. La lecture de ces lettres, telles qu'elles sont, ne conviendrait pas à tous les frères et ne leur serait pas utile ; à moins de les réviser, de les classer d'après chaque sujet et d'en éliminer plusieurs qui pour le fond se ressemblent ».

Le « prêtre éminent » qui a conseillé de faire retoucher les lettres est probablement le P. Nicolet, postulateur de la cause du P. Champagnat dont le procès diocésain commence en 1888. Ses conseils ont été suivis car il existe actuellement un autre recueil de lettres, disposées chronologiquement, mais en nombre un peu plus réduit, qui date sans doute des années 1890-1900.

Un effet du décret *Quaemadmodum* ?

Le jugement du F. Théophile sur les lettres du F. JB « peu exactes ou trop vulgaires » est certainement postérieur au décret *Quaemadmodum* du 17 décembre 1890 qui interdit aux supérieurs des congrégations laïcales (les Frères et les sœurs) de questionner leurs dirigés au for interne, notamment sur « la sainte vertu ». Les lettres du F. JB montrent en effet que les frères, en particulier les jeunes, lui faisaient largement part de leurs « tentations » et que lui-même, bien que non prêtre, n'avait aucun doute sur la légitimité de son aptitude de directeur de conscience à les conseiller.

Après le décret il devient délicat d'exploiter les lettres de supérieurs que les Pères Maristes accusaient depuis les années 1850-60 de concurrencer les confesseurs². La circulaire du 6 juin 1891(C. VIII p. 104) annonce aux frères que ce décret « relatif à la manifestation intime de la conscience, à la communion et à la confession » leur sera lu au moment des retraites. En attendant, la circulaire en minimise la portée : « nous avons peu à modifier dans nos règlements et dans nos usages ». Mais c'est la fin d'un encadrement spirituel des frères par les assistants au moyen d'une correspondance régulière. Et le prestige posthume du F. Jean-Baptiste, qui reposait largement sur ses talents de directeur spirituel, en a certainement été atteint.

J'émetts donc l'hypothèse qu'un projet de biographie du F. Jean-Baptiste est mort en même temps que le F. Louis-Marie au début de 1879 et je suppose que le décret *Quaemadmodum* en 1890 rend inopportune une publication de ses lettres. Mais cette affaire n'est peut-être que secondaire : la mémoire du F. Jean-Baptiste souffre d'une véritable concurrence mémorielle dans un institut qui, ayant aussi perdu le F. Louis-Marie en 1879 et le F. François en 1881, a trois disciples modèles de Champagnat.

Lequel est le meilleur ? En créant le mythe des « trois un », c'est-à-dire la parfaite unité de vue des trois premiers supérieurs, l'institut avait cherché à contourner le problème. Mais ce n'est pas si simple.

¹ Le texte n'est pas daté mais cette réserve ne pouvait venir que du supérieur général.

² Le Conseil général s'en occupe dans plusieurs séances d'avril-mai 1890. Le 22 avril en particulier « On décide qu'on accusera réception de ce Décret, en assurant Son Eminence de notre parfaite soumission».

Qui est le véritable fils spirituel du P. Champagnat ?

En 1872 toute la notice biographique du F. Louis-Marie repose sur le postulat : le F. Jean-Baptiste est le parfait disciple, l'interprète infaillible de la pensée du Fondateur. Mais c'est faire bien peu de cas du F. François, retiré à L'Hermitage, qui ne décédera qu'en 1881 et, en attendant, édifie toute la maison, et au-delà, par sa sainteté discrète. Aux yeux de nombre d'anciens et de plus jeunes, c'est lui le parfait disciple. Le RF Louis-Marie, qui a dirigé si brillamment la croissance de l'institut aura lui aussi ses admirateurs.

Il est naturel que, ces trois candidats au statut de parfait disciple étant défunts, la rivalité fonctionne au niveau symbolique : leurs lieux de sépulture et leurs tombeaux. L'Hermitage possède les tombes du P. Champagnat et du F. François mais St Genis, nouvelle maison-mère, est un peu dépourvue en tombeaux prestigieux. Aussi, dans sa séance du 30 mars 1882 le conseil général écarte une proposition et prend une décision de principe :

« Quelques frères ayant proposé de faire ériger un tombeau au R. Frère Louis-Marie, Supérieur défunt, par le moyen de souscriptions, le Conseil désapprouve ce projet. Le Chapitre Général a voté un caveau pour recevoir la dépouille mortelle des Supérieurs Généraux de l'Institut ; le Régime est disposé à exécuter cette décision dès qu'il le pourra convenablement. »

A cette date, seul le F. Louis-Marie, mort en décembre 1879 et enterré à St Genis, est concerné, car le F. François, gardien du tombeau du P. Champagnat, est définitivement lié à L'Hermitage et il ne sera jamais question de transférer ses restes à St Genis-Laval. La mort du RF Nestor en 1883 n'accélère pas le projet. C'est seulement dans la séance du 7 avril 1892 que le conseil décide la construction du caveau pour les supérieurs généraux sous la croix centrale du cimetière de St Genis-Laval. Mais, dans la séance du 12 octobre 1892³ il décide :

« Les restes des R. F. Louis-Marie et Nestor seront exhumés et transférés dans le caveau. Il en sera de même des restes du C. Frère Jean-Baptiste, Assistant. Mais, en ce qui concerne ce dernier, il sera dit dans le procès-verbal de cette translation, que c'est une exception unique, le caveau devant être exclusivement pour les supérieurs généraux. »

Ainsi, vingt ans après son décès, le F. Jean-Baptiste jouit du privilège exclusif d'être enterré avec les Supérieurs généraux. C'est lui reconnaître un statut à part dans la succession du Fondateur et certainement satisfaire bien des Frères qui avaient vécu sous son autorité. C'est aussi créer à St Genis-Laval un lieu de mémoire de l'institut, complémentaire de celui de L'Hermitage. St Genis peut désormais s'enorgueillir de posséder deux disciples hautement charismatiques : le supérieur prestigieux et le législateur.

Le choix du F. François comme meilleur disciple

Depuis 1888 se déroule le procès de béatification du P. Champagnat, qui aboutira en 1896 à l'introduction de sa cause à Rome. On s'attend à ce qu'ensuite la procédure suive lentement son cours. Aussi, les supérieurs, sans doute stimulés par le P. Nicolet, postulateur, envisagent d'ouvrir le chantier d'une seconde cause. Et ils n'ont guère que deux candidats possibles : les F. François et Jean-Baptiste, entre lesquels ils ont peut-être hésité. L'admission du F. Jean-Baptiste dans le caveau des supérieurs en 1892 est peut-être un signe de cette hésitation.

Toujours est-il qu'après 1896 leur choix est fait : ce sera le F. François. L'abbé Ponty, aumônier du noviciat de Lacabane, à qui les supérieurs ont demandé une biographie, laisse entendre, dans sa préface adressée au R.F. Théophile le 2 février 1899, que ceux-ci envisagent l'introduction de sa cause après le décret de vénérabilité de Champagnat :

³ Celle-ci paraît très solennelle : « Etaient présents : le R. F. Supérieur (Théophile) ; les ff. Philogone, Procope, Norbert, Gérald, Bérillus, Adon, Stratonique, Eubert, Euthyme ».

« La biographie proprement dite de votre premier prédécesseur, le R.F. François, successeur immédiat du Vénérable Marcellin Champagnat, fondateur de l'institut est achevée. Comme je l'ai écrite sur vos instantes prières et avec les documents que vous m'avez procurés, la première édition vous revient de droit »...

Il a mis plus de deux ans à réaliser cette œuvre. Et je remarque en passant que, si un chapitre est consacré aux circulaires, rien n'est dit sur les lettres de direction du F. François, pourtant très nombreuses⁴, comme si cette biographie avait subi aussi l'effet du décret *Quaemadmodum* sur la direction de conscience. Les événements de 1903-1905 repousseront l'ouverture du procès diocésain à l'année 1910.

Quant au RF Louis-Marie il bénéficiera en 1907 d'une biographie « par un Frère de cet institut », peut-être le F. Gérald, assistant. Mais c'est sans intention d'en faire le premier acte d'une cause de béatification : le F. François suffisait. Cet ouvrage aurait pu accorder une grande place au F. Jean-Baptiste. Mais c'est moins une biographie qu'une anthologie des circulaires et conférences du F. Louis-Marie. Et même, lorsqu'il évoque (p. 70) la circulaire sur « La vocation fervente » qui est en fait la notice biographique du F. Jean-Baptiste, l'auteur se contente d'un résumé très sec.

Quant aux raisons de choisir le F. François plutôt que le F. Jean-Baptiste pour une cause de béatification elles ne manquent pas. Le premier a été le successeur en titre, régulièrement élu et ayant gouverné l'institut de 1840 à 1860. Il est vrai qu'il a dû démissionner, mais quand il meurt en 1881 sa stature de fils spirituel de Champagnat en tant que gardien du « reliquaire » de Champagnat s'est affirmée, tandis que celle du F. Jean-Baptiste, au plus haut en 1872, n'a pas été confirmée par une biographie ni même par la publication de ses lettres. Quant à ses livres, ils étaient probablement plus respectés que lus. Il est vrai que son admission dans le caveau des supérieurs en 1892 lui reconnaît un statut à part, mais en tant que saint plus admirable qu'imitable. En effet, contraint par la maladie mais aussi par son tempérament à une vie solitaire il n'a pas été, contrairement à un F. François très monastique, un bon exemple de vie commune. Et puis, ses nombreux ouvrages pourraient compliquer un procès de béatification. Les supérieurs ont-ils pesé toutes ces raisons ? Elles découlent en tout cas d'une analyse de la comparaison entre les F. François et Jean-Baptiste.

Après 1907, quoique le premier décédé des « trois un », le F. Jean-Baptiste est le seul à n'avoir pas de biographie. C'est pour le moins un paradoxe pour celui qui a été le biographe du P. Champagnat, d'autant qu'il n'est pas sans importance pour le lecteur d'une biographie fondatrice de connaître celle du biographe. Mais l'institut n'est guère tenté par une lecture critique, considérant la Vie du Fondateur de manière assez ambivalente : pas tout à fait une écriture sainte mais l'expression la plus fidèle de la vérité sur le Fondateur.

Le F. Amphiloque Deydier et le centenaire de l'institut

Le centenaire de l'institut va faire un peu bouger les lignes, le F. Stratonique travaillant à remettre en valeur la mémoire, et donc la littérature, de l'institut. C'est dans ce contexte que le F. Amphiloque Deydier, ancien provincial de Syrie (1842-1929) retiré à Grugliasco prépare vers 1915-17⁵ un « Essai de biographie de Frère Jean-Baptiste Furet » : un manuscrit inachevé de plus de 300 pages. Homme pieux et âgé, il use du genre hagiographique passablement passé de mode. Cependant cet essai biographique n'est pas sans mérites car il est le premier à exploiter systématiquement les lettres du F. Jean-Baptiste. Il a aussi recueilli les témoignages des derniers Frères qui avaient connu le F. Jean-Baptiste. Et, sur son enfance, il nous livre des détails qu'on ne trouve pas ailleurs. L'ouvrage restera inconnu mais le F. Jean-

⁴ L'abbé Ponty voulait sans doute écrire un chapitre sur les lettres du F. François car, à la p. 260, il fait allusion à ses lettres personnelles « dont nous aurons à nous occuper plus tard ».

⁵ Il dit avoir commencé son travail à la veille de l'année 1917, ce qui est fort vague. Il a dû commencer plusieurs années avant, peut-être dès 1908-10.

Emile saura s'en servir pour la troisième notice biographique dont nous allons parler. Dans un article annexe j'analyse cet essai plus en détail.

La longue notice biographique écrite par le F. Jean-Emile en 1952

Elle est le plus complet des travaux sur le F. Jean-Baptiste. Elle se trouve dans « *Nos supérieurs* », ouvrage publié par l'institut en 1952 qui renferme les biographies des Supérieurs généraux du F. Louis-Marie (1860) au F. Diogène (1942). Il n'y a pas de notice sur le F. François, mais en introduisant le F. Jean-Baptiste dans la liste des supérieurs généraux, l'administration générale montre une nouvelle fois son souci d'honorer la mémoire d'un ancêtre à l'autorité plus charismatique qu'institutionnelle. Sa notice, (p 11-69) dont l'auteur est très probablement le F. Jean-Emile⁶, assistant général, constitue une solide synthèse sur un personnage qui n'a jamais dirigé l'institut mais jouit d'un statut exceptionnel dans son histoire.

La décision de publication vient du Chapitre général de 1946 dans lequel la commission des vœux et desiderata mentionne :

« 16) Biographies des Supérieurs. Il est demandé que soient publiées : a) une biographie de tous les premiers Supérieurs. b) une brochure historique de l'Institut depuis son origine ».

Le Chapitre général ayant entériné cette proposition, l'histoire de l'institut, écrite par le F. Jean-Emile, paraîtra en 1947. Et le Conseil général, dans sa séance du 7 novembre 1952 approuve « l'impression des Biographies des Supérieurs Généraux (conformément aux décisions du Chapitre Général) »⁷. La préface a prestement justifié l'absence d'une notice sur le F. François : Le P. Champagnat n'y figure pas parce que « sa vie a été écrite de main de maître » ; et « il en est de même pour le Vénéré Frère François son successeur immédiat⁸ ». On n'a pas renoncé à une notice sur le F. Louis-Marie qui avait pourtant eu sa biographie en 1907. La culture mémorielle de l'institut conçoit, semble-t-il, une sorte de duo fondateur Champagnat-François et un duo organisateur et législateur : Jean-Baptiste-Louis-Marie.

Une notice biographique trop rapide mais exploitant intelligemment les sources.

Le F. Jean-Emile n'a pas fait beaucoup de recherches complémentaires sur le F. Jean-Baptiste Furet mais a surtout exploité intelligemment les travaux antérieurs et ses livres. Il s'inspire beaucoup de la Circulaire du 8 avril 1872⁹ ainsi que du manuscrit du F. Amphiloque, notamment pour décrire l'enfance du F. Jean-Baptiste. Le genre littéraire reste hagiographique avec la division classique vie-vertus. Mais aucune des facettes de la vie et de l'action du personnage n'est oubliée. C'est un travail solide même si bien des points, de chronologie notamment, seraient à reprendre ou à compléter. Je n'y contesterai qu'un point, important, il est vrai : l'interprétation du F. Jean-Emile sur la spiritualité du F. Jean-Baptiste (p. 43) qui me paraît étonnamment superficielle.

Le F. Jean-Emile juge en effet cette spiritualité « simple et solide », reposant sur l'adage : « Nous n'avons à faire que notre salut ! ». Mais, loin d'être simple, cette affirmation traduit un problème majeur pour le F. Jean-Baptiste tiraillé entre une confiance en Dieu sans bornes qu'il invite les Frères à adopter, et une grande anxiété quant à son propre salut. En 1872 le F. Louis-Marie avait fort bien vu cela. D'autre part, la lecture de près de 150 des lettres du F. Jean-Baptiste met en évidence à mes yeux une spiritualité de la croix, ou plutôt une christologie fondée sur la croix et l'eucharistie, dans laquelle

⁶ Aucun document, à ma connaissance, ne donne le nom de l'auteur. Mais c'est typiquement le style du F. Jean-Emile qui a certainement reçu l'aide de collaborateurs, en particulier de l'archiviste.

⁷ Il semble que le conseil général ait hésité quant à l'intégration du F. Jean-Baptiste. Ainsi, dans la page de titre donnant la liste des biographies, le F. Jean-Baptiste est nommé à la fin. Mais le volume commence par sa notice.

⁸ Allusion à sa biographie par l'abbé Ponty

⁹ C.IV p. 239-306 intitulée « Frère Jean-Baptiste ou la vocation fervente.

Marie trouve une place très secondaire. Disons que le F. Jean-Baptiste a une dévotion sincère envers Marie, St Joseph, les anges gardiens et les âmes du purgatoire, mais sa spiritualité est centrée sur le Christ : non le pantocrator, mais le serviteur pour le salut du monde : crucifié et mangé. On peut même parler chez le F. Jean-Baptiste de mystique de la croix : pour lui, il n'y a pas de conversion véritable sans la méditation de la Passion du Christ. Cette spiritualité de la croix est liée à la profession religieuse puisque le Frère « prend sa croix » ce jour-là. Et on a l'impression que toute la pédagogie spirituelle du F. Jean-Baptiste vise à faire entrer ses dirigés, dans le combat spirituel quand ils sont jeunes (la voie purgative en somme), puis dans le mystère de la croix. Mais il faudrait, bien sûr, aller plus loin dans l'analyse.

Un examen à grands traits du *curriculum vitae* du F. Jean-Baptiste

Après une Introduction sur le rôle providentiel du F. JB très inspirée du F. Louis-Marie, le **récit de son enfance vient du F. Amphiloque. Quant au récit de son entrée au noviciat il est tiré de la Vie du P. Champagnat. Sur la personnalité et les qualités de formateur du F. JB l'essentiel vient de ses deux prédécesseurs. Sur la spiritualité ils ont été plus clairvoyants que le F. Jean-Emile. En revanche, celui-ci a tenté de dresser le *curriculum vitae* de son personnage de 1822 à 1872. La chronologie est approximative et incomplète et des interprétations sont parfois discutables mais c'est la seule des trois notices qui établisse un cadre chronologique et tente, assez souvent avec bonheur, de décrire et d'expliquer les actes du F. JB.**

Sur ses premières années, le biographe ne se montre pas très fiable car il tient à montrer que la relation Champagnat -JB a été étroite dès le début. Il nous dit par exemple que, dès le noviciat le P. Champagnat « s'attacha [...] d'une façon particulière à former ce sujet de choix, pendant que, de son côté, le fervent novice, heureux d'être à l'école d'un saint, s'appliquait à profiter de ses moindres leçons ». Il affirme que « le studieux novice se livrait, avec une ardeur qui ravissait notre Vénérable Fondateur, à la lecture et à l'étude des auteurs spirituels¹⁰ ». Mais il est peu probable que cette ardeur se soit manifestée si précocement. Le F. Jean-Emile est plus crédible lorsqu'il évoque le chapitre XX des ALS dans lequel le F. JB raconte la leçon de Champagnat sur ce qu'est un saint un peu avant la Toussaint de 1822.

Sur le F. JB à Bourg-Argental, le biographe mêle ensemble deux événements distincts : le départ du F. Jean-Marie Granjon à la trappe d'Aiguebelle au printemps 1822 et la maladie du F. JB en février 1823. Sur le séjour du F. JB à St Sauveur-en-Rue (1823-26) il a seulement retenu l'épisode de la répression de la danse tiré des Annales de l'Institut.

Le F. JB devient directeur à Neuville-Sur-Saône en 1826. « Il n'avait pas encore atteint ses dix-neuf ans. Mais le Père Fondateur le trouvait, et avec raison, plus raisonnable et plus mûr que ne le sont la plupart des hommes à l'âge de trente ans » dit le F. Jean-Emile qui veut encore montrer que ses relations privilégiées avec le P. Champagnat ont été précoces. Il émet l'hypothèse fort improbable que, de Neuville le F. JB se rendait fréquemment à l'Hermitage pour légitimer la Vie du Fondateur écrite plus tard :

« Ses récits ont la vie intense que seul un témoin oculaire pouvait leur donner. Quelques-uns d'entre eux autorisent même à dire qu'il y joua un rôle, sans qu'on puisse pourtant le délimiter exactement. Telles sont les scènes de l'affaire des bas de drap et plusieurs autres. »

Puis, après dix années à Neuville¹¹, « nous retrouvons le F. Jean-Baptiste vers 1836 à Charlieu, où il avait remplacé le F. Louis ». Et l'auteur nous cite une lettre dans laquelle celui-ci décrit la situation de la communauté. Nous savons que le F. JB n'est resté qu'un an à Charlieu et qu'ensuite, basé à

¹⁰ Il est vrai que le P. Champagnat disait qu'il étudiait « avec fureur » mais il est peu probable que ce soit à cette période.

¹¹ Elles sont en fait entrecoupées de divers séjours brefs en d'autres lieux : Millery...

L'Hermitage, il a joué le rôle d'un visiteur. Mais le F. Jean-Emile n'en dit rien. Il nous parle directement du F. JB directeur à l'école de St Pol-sur-Ternoise, dans le nord de la France, que le P. Champagnat a fondée pour obtenir son autorisation légale. Il situe la fondation en 1839 mais la communauté est arrivée à la fin de 1838 et il ne mentionne pas que le séjour du F. JB y a été assez long. Il mentionne son élection comme assistant en 1839 : « Il avait alors 32 ans ». Et il passe aussitôt au rôle du F. JB dans la fusion avec les Frères de St Paul sans relier clairement à cette fusion son séjour en 1842-43 dans la petite commune de Bouillargues (Gard) où il passe quelques mois pour rétablir sa santé tout en travaillant aux fusions avec St Paul et Viviers.

Le F. Jean-Emile connaît particulièrement bien le dossier de la fusion avec St Paul et en offre une analyse remarquable :

« il fallait au F. Jean-Baptiste un doigté délicat pour opérer la réforme sous les yeux de M. Mazelier, demeuré l'aumônier de la maison, et sans offenser en rien ce digne ancien Supérieur. »

Il ne cache pas la rudesse de la stratégie du F. JB :

« Il imposa à Saint-Paul, d'autorité et jusqu'en leurs plus petits détails, la règle et les usages de l'Hermitage. Il y mit la manière, c'est-à-dire une douce obstination qui ne céda jamais sur les principes, une bonté paternelle qui, en quelques mois, lui rallia tous les cœurs, enfin un ascendant qui en imposa à M. Mazelier lui-même et, finalement, le temps lui donna raison. »

Le F. Jean-Emile insiste sur deux problèmes majeurs : la faiblesse des ressources due à des établissements mal fondés et qu'il faudra fermer ; et la médiocrité de quelques sujets qu'il devra éloigner. Cette rude stratégie mâtinée de bien des accommodements tactiques a porté des fruits :

« En 1842, quand le F. Jean-Baptiste en prit la direction, elle comptait 40 religieux, 6 novices ou postulants et 13 établissements. En 1860, quand il fut remplacé par le F. Chrysogone, il laissait 80 établissements, et la Province avait presque décuplé son effectif ».

Le F. Jean-Emile pense qu'avec les Frères de Viviers, la même stratégie a produit à partir de 1844 les mêmes effets mais il insiste dans ce cas sur la tactique des petits pas pratiquée par l'assistant :

« Il ne brusqua rien, il se contenta, à la retraite de 1844, de donner notre costume à ses nouveaux enfants et les renvoya habillés de neuf chacun dans son ancien poste. Ils y rentrèrent charmés de voir que rien de bien grave apparemment ne leur serait demandé. Il obtint ensuite progressivement les modifications qu'il jugea nécessaires et que chacun, gagné par ses bons procédés, s'empressa d'accorder. Il n'y eut que deux Frères qui refusèrent de s'unir et rentrèrent dans le monde. »

Le propos est un peu trop optimiste : il y a eu des oppositions tenaces et le clergé du diocèse de Viviers n'aimait guère la rigueur du F. JB. Mais il faut convenir que le résultat est brillant : le nombre des maisons passe de dix à quarante « avec un effectif augmenté en proportion ». Avec raison le F. Jean-Emile attribue ce résultat à « l'esprit à la fois large et ferme » du F. JB. D'où son prestige auprès des Frères des deux provinces du Midi.

Le législateur et l'auteur

Le F. Louis-Marie avait déjà présenté le F. JB comme le législateur de l'institut et le F. Jean-Emile reprend cette thèse, mais en montrant clairement combien la fidélité à Champagnat suppose d'adaptation.

« A la mort du P. Champagnat, l'édition des Règles, publiée en 1837, en onze petits chapitres, n'était en somme qu'un rudiment qu'il comptait compléter à mesure que le temps ajouterait à l'expérience et à la pratique. [...] Sur les 211 articles de la Règle primitive, un bon nombre déjà étaient devenus impraticables. Les développements de l'Institut forçaient à renoncer à

des réglementations minutieuses qui ne convenaient qu'au temps où tous les établissements étaient groupés autour de l'Hermitage, seul centre où les Frères revenaient chaque année. »

C'est un éloge de l'adaptation à des temps nouveaux que n'était pourtant guère à l'ordre du jour en 1952. Puis le F. Jean-Emile énumère chacun des livres du F. JB :

- *Les Principes de perfection* (en fait le *Manuel de piété*) « pour l'instruction des novices ».
- *Le Directoire de la solide piété* « recueil de prières » et de méditations.

Sur la Vie du P. Champagnat il prétend, en exagérant quelque peu, que le F. JB y a travaillé durant quinze ans : de 1840 à 1855 et qu'il a été « le témoin oculaire de presque tout ce qu'il raconte [...] C'est un témoin véridique, qui a reproduit avec exactitude tout ce qu'il a vu et tout ce qui s'est passé, sans flatter personne, ni notre Fondateur, ni son entourage ». C'est la vieille thèse des supérieurs lors du procès de béatification dans les années 1890¹² à laquelle le F. Jean-Emile ajoute un argument plus pertinent : avant cette publication en 1856 l'institut ne possédait « que des traditions éparses qui allaient en s'affaiblissant [...] L'apparition de la Vie longtemps désirée, a fait revivre avec un singulier relief notre Vénérable Père ».

Le F. Jean-Emile attache peu d'importance aux *Biographies de quelques Frères* offrant les « beaux exemples » d'une quinzaine de Frères défunts. Mais c'est sur les *Avis, Leçons, Sentences*, qu'il manifeste des qualités de lecteur intelligemment critique. **Il émet notamment l'hypothèse, que je crois exacte**, que F. Jean-Baptiste a placé dans cet ouvrage « les nombreux matériaux accumulés sur sa table ou dans sa mémoire » qu'il n'avait pas pu faire figurer dans la Vie du Fondateur. Aussi « ce livre qui ne ressemble à aucun autre » et qui n'a pas de plan est l'écho des instructions de Champagnat sous forme d'entretiens familiaux. Et puis, « le F. Jean-Baptiste lui-même est l'auteur de bien des enrichissements doctrinaux que la marche d'une conversation ou d'une instruction familière ne comportait pas. Enfin deux ou trois (chapitres) sont manifestement tout entiers du F. Jean-Baptiste ».

Le F. Jean-Emile fait aussi l'éloge du *Bon supérieur* apprécié par de nombreuses communautés religieuses jusqu'à une congrégation polonaise qui demande en 1926 de pouvoir faire publier l'ouvrage. Mais lui-même ne donne pas d'appréciation personnelle sur un ouvrage dans lequel le F. Jean-Baptiste a pourtant livré toute son expérience de supérieur. Il ne dit à peu près rien sur les derniers livres du F. JB : ses méditations sur la Passion et sur l'Eucharistie, manifestement oubliées.

Les manuscrits laissés par le F. Jean-Baptiste

Nous sommes surpris de constater que le F. Jean-Emile s'est même intéressé aux manuscrits laissés par le F. Jean-Baptiste qu'il a examinés rapidement, sans doute avec l'aide de l'archiviste de la maison-mère d'alors, le F. Jules-Victorin. Ces manuscrits aujourd'hui informatisés mais encore très peu étudiés étaient alors inconnus.

Il mentionne donc :

- Un *Traité sur l'éducation* qu'il considère comme « un ouvrage qui aurait pu servir de lectures spirituelles » sur l'éducation et le zèle. Il est en fait en deux parties, la première renfermant de nombreuses instructions venant vraisemblablement du P. Champagnat ; la seconde plus composite fortement influencée par divers pédagogues.
- *Des Méditations* sur les grandes vérités et les fins dernières. et une deuxième série d'examens particuliers sur les principaux devoirs d'un bon religieux. Mais tous deux ne sont qu'ébauchés : une centaine de méditations et autant d'examens.

¹² Le F. Jean-Emile use d'un argument spécieux : « une comparaison avec le procès de béatification, qui confirme en tout son récit ». Mais la biographie canonique de Champagnat est tirée de la Vie par le F. Jean-Baptiste.

- « de nombreuses conférences, notes, ébauches, sur toutes sortes de sujets religieux ». Ce sont en fait ce que nous nommons actuellement les manuscrits Ecrits 3 et Ecrits 4, recueils factices des papiers laissés à sa mort par le F. JB.

Contrairement aux F. Louis-Marie et Amphiloque, le F. Jean-Emile exploite peu les lettres du F. Jean-Baptiste. En revanche, il attribue à tort au F. Jean-Baptiste « un petit traité sur la dévotion à la Sainte Vierge » et « Un traité de civilité religieuse » qui sont l'œuvre du F. François. En tout cas, l'œuvre écrite est considérable : un dizaine de volumes, plusieurs ouvrages « à divers degrés d'achèvement [...] » dont le seul sommaire détaillé des chapitres couvre 34 pages de grand format »¹³. Et, en conclusion de cette revue détaillée le F. Jean-Emile rappelle que sans le F. JB « il ne nous serait resté de [Champagnat] qu'un souvenir vague et des traditions incertaines ». Un biographie tardive « n'eût été qu'un pâle reflet de celle qu'il nous a léguée » : « un portrait sans vie, hâtivement peint, le jour de sa mort, un visage ravagé par la maladie et des yeux éteints¹⁴ ».

Pourquoi envisager une biographie du F. Jean-Baptiste

J'ai donc parcouru à grands pas l'histoire assez compliquée de la mémoire du F. Jean-Baptiste entre exaltation et oubli. Les divers essais biographiques que je viens d'évoquer ont révélé quelque chose du personnage hors du commun qu'il a été : grand malade, autodidacte, supérieur hautement charismatique, législateur, directeur de conscience, biographe talentueux, épistolier plein de verve, auteur ascétique etc... et probablement grand spirituel. Mais nous sommes toujours très en-deçà d'une véritable biographie.

Un passage des Annales de l'institut par le F. Avit (1867, § 44-45) nous donne d'ailleurs une bonne idée de sa conception des biographies :

« Lorsque nous étions dans la maison, nous¹⁵ passions presque toutes nos récréations à causer avec le C.F. Jean-Baptiste. Il nous dit un jour : "Gros garçon, dépêchez-vous à mourir, afin que j'écrive votre biographie. - Elle serait peu flatteuse, répondîmes-nous et je ne suis pas si pressé. - On ne met que ce qui est bien dans les biographies, ajouta-t-il. - Dans ce cas, lui fut-il répliqué, la mienne serait trop courte et il ne vaudrait pas la peine de vous en occuper. Au reste, je ne blâme pas votre manière d'agir, mais je pense que les biographies ne seraient pas moins attrayantes, ni moins profitables, si les travers, les défauts de ceux qui en sont l'objet y étaient relatés. Cela prouverait les efforts qu'ils ont dû faire, les durs sacrifices qu'ils se sont imposés pour se sanctifier, ainsi que les secours qu'ils ont reçus d'En- Haut. La conversation se termina là, mais nos idées n'ont pas changé depuis. »

Le F. Jean-Baptiste est donc, fort consciemment, plus hagiographe que biographe, ce qui ne veut pas dire qu'il prend de grandes libertés avec la vérité historique : la Vie du P. Champagnat le montre bien. Mais l'opinion du F. Avit est une critique implicite de ce genre littéraire et elle rejoint certainement celle de bien des Frères de sa génération. D'où une certaine suspicion envers la Vie du P. Champagnat que l'on perçoit lors de son procès de béatification, les supérieurs affirmant encore avec force l'authenticité de ce récit qui a servi de base à la biographie canonique. C'est pourquoi ils ont fait appel à des Frères anciens pour étayer la thèse d'une Vie de Champagnat sans erreur. D'où le récit du F. Sylvestre. Même en 1952 le F. Jean-Emile éprouve encore le besoin de faire l'éloge de la Vie du P. Champagnat. Comme si l'institut ne parvenait pas à dépasser la vieille et insoluble question de l'objectivité historique, fort importante au XIX^e siècle. Bien dépassée aujourd'hui, elle était en tout cas l'un des freins à la rédaction d'une biographie du F. Jean-Baptiste qui risquait de rouvrir d'une manière

¹³ Ce sommaire est-il encore dans les Archives romaines ? Je ne l'ai jamais vu. (F. André Lanfrey)

¹⁴ Allusion évidente au portrait du P. Champagnat par Ravery.

¹⁵ C'est-à-dire le F. Avit.

ou de l'autre la question de l'authenticité de la Vie du P. Champagnat¹⁶.

La notice biographique du F. Paul Sester en 1890

Dans les *Cahiers Maristes* n° 1 et 2, de juin 1990 et juin 1991, le F. Paul Sester nous a laissé, sous le titre « F. Jean-Baptiste biographe du P. Champagnat », une notice enfin émancipée du genre hagiographique et de la question de l'authenticité absolue de son témoignage sur le P. Champagnat. Dans cet article qui accompagne la réédition de la Vie du P. Champagnat en 1989 le F. Paul ambitionne seulement de dresser un portrait du biographe du P. Champagnat car « de toute biographie, m'a-t-on dit, les 50 % se rapportent à l'auteur et seulement les 50 autres au personnage dont il parle ». Il va donc consacrer l'article de 1990 à une analyse psycho-historique de la personnalité du F. JB en exploitant largement ses lettres. Et en 1991 il présente une analyse critique de la Vie du Fondateur et du traité de l'éducation, une de ses oeuvres principales.

Quoique limité dans ses objectifs, ce travail établit un saut qualitatif dans la manière de considérer la Vie du Fondateur, non comme une Parole tombée du ciel mais un récit selon le F. Jean-Baptiste avec sa légitimité et ses limites. Le F. Paul a montré le chemin vers une biographie du F. Jean-Baptiste en tant que l'un des grands interprètes de la tradition mariste, mais pas plus. Mais, vu les multiples facettes du personnage et la masse de documents qu'il nous a laissés, la rédaction d'une biographie de niveau académique serait une tâche redoutable et peut-être peu utile à un milieu mariste tourné vers des projets différents.

F. André Lanfrey février 2023

www.champagnat.org

¹⁶ Ce pourrait être l'une des causes de l'inachèvement de la notice du F. Amphiloque.